

Membres	15
Présents	10
Représentés	2
Votants	10
Exprimés	12
- Pour	12
- Contre	0
- Abstention	0

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DE LA CORREZE
COMMUNE D'EYREIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211908108-20250923-2025-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2025

DELIBERATION N° 2025-36
Séance du 23 Septembre 2025

Objet : Montant de location du logement du multiservices sis 2 Avenue de la Gare

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois septembre, à dix-huit heures quinze minutes,
 Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 11 septembre, s'est réuni au nombre
 prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LE MIGNON
 Marie-Pierre,

*Présents : LE MIGNON Marie-Pierre, AGNOUX Marie-Thérèse, MORENA Jean-Philippe,
 CHARBONNEL Jean-Loup, DICHAMP Adeline, GARCIA Sébastien, HERMABESSIERE
 Patrick, NOILHAC Patricia, RIVIERE Patrice, SAINNEVILLE Jean-Marie*
*Absent(s) ayant donné pouvoir : MAZEAU Mireille à AGNOUX Marie-Thérèse, SOULIER
 Daniel à LE MIGNON Marie-Pierre*
Absent(e)s : CAUDIE Christelle, GRANCHER Isabelle, SABEAU Fabrice
Secrétaire de séance : RIVIERE Patrice

Madame la Maire informe que suite à son entretien avec Maître SAGEAUD Vincent,
 Notaire à LAPLEAU (Corrèze), le Conseil Municipal doit fixer le tarif de location du
 logement au-dessus du multiservices, sis 2 Avenue de la Gare, estimé à 550 €/mois hors
 charges par le notaire.

Concernant modalités du bail, un rendez-vous sera pris ultérieurement avec le notaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- Fixe le montant du loyer à 550 € par mois hors charges
- Autorise Madame la Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Maire,
 Marie-Pierre LE MIGNON

